



www.icis.ca  
*Au cœur des données*



Institut canadien  
d'information sur la santé  
Canadian Institute  
for Health Information

## Condensé

Juillet 2014

Le personnel infirmier réglementé au Canada est divisé en trois groupes : les infirmières autorisées (IA, un groupe qui comprend les infirmières praticiennes), les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) et les infirmières auxiliaires autorisées (IAA). Chaque province et territoire possède ses propres lois sur la pratique des soins infirmiers et son propre organisme de réglementation et de délivrance de permis à ses membres.

### *Autres ressources*

Les produits complémentaires suivants sont offerts sur le **site Web de l'ICIS** :

- recueil de graphiques
- tableaux de données
- guide méthodologique

### *Contactez-nous*

Renseignements  
sur les données :  
[rhs@icis.ca](mailto:rhs@icis.ca)

Demandes des médias :  
[media@icis.ca](mailto:media@icis.ca)

## Le nombre d'infirmières au Canada continue d'augmenter

### *Le personnel infirmier réglementé 2013*

Alors qu'on prévoyait plutôt une pénurie, l'effectif du personnel infirmier réglementé au Canada continue d'augmenter plus rapidement que la population canadienne.

Le rapport annuel de l'ICIS sur le personnel infirmier réglementé brosse un tableau des tendances actuelles, dont celles qui touchent les infirmières autorisées (comprenant les infirmières praticiennes), les infirmières psychiatriques autorisées et les infirmières auxiliaires autorisées.

### **Principaux résultats**

**Depuis 2009, l'effectif du personnel infirmier réglementé qui peut exercer au Canada a augmenté de 8 %.**

- L'augmentation la plus forte, parmi les 3 groupes qui composent le personnel infirmier réglementé, touche les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) — plus de 50 % depuis 2003.

**Les jeunes infirmières arrivent nombreuses sur le marché du travail, mais les plus âgées y demeurent également.**

- La répartition selon l'âge tend à s'équilibrer depuis 10 ans, la proportion du personnel infirmier réglementé plus jeune augmentant au rythme de celle du personnel plus âgé.

**L'accès aux emplois à temps plein varie parmi le personnel infirmier réglementé.**

- Pour décrocher un poste à temps plein après avoir obtenu leur diplôme, les IAA peuvent prendre jusqu'à 10 ans. Les IA et les IPA? Jusqu'à 5 ans.